

BGE ADIL

PARIS / VAL-DE-MARNE • ÎLE-DE-FRANCE

2022

1980 - 2022 : plus de

40 ANS D'ENTREPRENEURIAT

et la saga continue...!





© Mathilde de l'Ecotais

Thierry Marx

Chef cuisinier et entrepreneur

« L'entrepreneuriat est un projet à escaliers où l'effort du quotidien est absolument nécessaire. J'ai pour habitude d'utiliser la métaphore suivante :

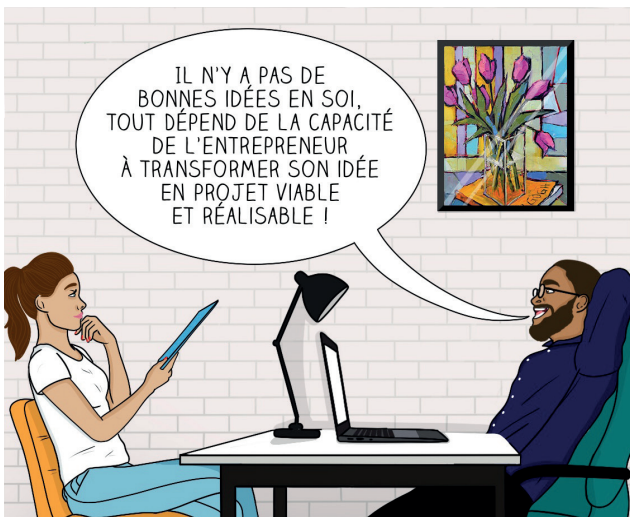
La libellule a un parcours difficile ; elle va à droite, elle va à gauche, elle descend.

Quand elle rencontre une difficulté, elle change d'axe cognitif mais ne recule jamais.

Alors mon plus bel encouragement à BGE ADIL serait : Soyez des libellules ! »

A handwritten signature in black ink that reads "Thierry MARX". The signature is stylized and includes a long horizontal line extending to the right.

Sommaire



“

*Peu importe que
la porte soit étroite*

*Que le chemin
soit semé d'embûches*

*Je suis le maître
de mon destin*

*Je suis le capitaine
de mon âme.”*

William Ernest Henley (1849-1903),
Poète anglais, *Invictus* (1888)

NOTRE HISTOIRE

4 BGE ADIL : 42 années au service de l'entrepreneuriat

BGE : LA FORCE D'UN RÉSEAU

6 BGE ADIL et la force d'un Réseau

NOS CHIFFRES

7 2022, l'année de la montée en puissance

NOS MÉTIERS

- 8 Faire émerger des idées et des projets d'entreprises
- 10 Construire son projet, devenir chef d'entreprise
- 11 Pré-incubateur, le Campus de l'entrepreneuriat
- 12 Incubateur-Couveuse Lab', un test grandeur nature
- 14 Se former pour réussir dans l'entrepreneuriat
- 16 Accéder et mobiliser les financements
- 18 Développer et pérenniser son entreprise

NOS DISPOSITIFS

20 Parcours d'un entrepreneur en 2022

NOS SOUTIENS

- 22 Collectivités locales : l'initiative au cœur des territoires
- 23 Services d'appui à l'emploi, Activ'Créa Emergence by PôleEmploi
- 24 Région Île-de-France, Europe, Entrepreneur#LEADER
- 25 Interview d'Alexandra Dublanche
- 26 État, Banques des Territoires, Collectivités locales, au service de l'ESS avec le DLA
- 27 Fonds d'intervention, AGEFIPH soutien aux handipreneurs
- 28 Ministère du Travail, du Plein Emploi, et de l'Insertion : Créer sa réussite
- 29 Le Bilan de compétences pour une transition professionnelle réussie

NOS ACTIONS

30 La technologie de demain, déjà dans l'accompagnement d'aujourd'hui

32 ENTREPRENANTS, LEURS TÉMOIGNAGES

34 NOTRE ÉQUIPE

BGE ADIL : plus de 40 années au service de l'entrepreneuriat



Jean-Marie Agnesetta

Directeur Général de BGE ADIL

« Depuis 1992 à BGE ADIL, chaque jour, je réalise un rêve, celui de contribuer à aider les entrepreneurs à réaliser le leur. »

1980

L'ENTREPRENEURIAT DANS LES ÉSPRITS

La IV^e Semaine du travail manuel s'est achevée le 2 mars 1980 par le discours de Raymond

Barre, Premier ministre : « Cette invitation à la création d'entreprises nouvelles s'insère dans une conception d'ensemble de notre société, celle d'une société de liberté et de responsabilité, dans laquelle participation et concertation doivent devenir une sorte de disposition d'esprit et de principe d'action qui trouvent leur expression dans le fonctionnement quotidien de la vie des entreprises ».¹

1990

L'ENTREPRENEURIAT DANS LE DICO

Apparu dans les années 1990, le mot entrepreneuriat est construit sur le mot entrepreneur qui date du XIII^e siècle et avait pour sens d'origine « personne qui crée quelque chose, qui agit ». Il est dérivé du verbe entreprendre (XII^e siècle) qui signifiait « attaquer » et « surprendre ». Les dictionnaires Larousse et Robert s'accordent sur l'orthographe : « entrepreneuriat ».

1. Sources : Le Monde, 1980.

L'ADIL naît le 28 mai 1980 afin de faciliter l'émancipation professionnelle par l'appui aux initiatives entrepreneuriales et en écho au concept du « développement endogène » qui conçoit le développement comme une démarche partant du terrain et qui privilégie les ressources locales. L'ADIL, Agence pour le Développement de l'Initiative Locale, rejoint ensuite le réseau naissant BGE (Boutique de gestion à l'époque). En 2022, sa mission est plus que jamais d'actualité ! ●

NOTRE HISTOIRE

1980

CRÉATION DE ADIL

Dans les années 1980, la décentralisation et les politiques des institutions européennes facilitent la mise en œuvre d'initiatives locales pour l'emploi. Des hommes et des femmes volontaires initient de « nouveaux possibles » sur le terrain local. Parmi eux, il y a les fondateurs de l'ADIL. Très vite, les initiatives nées en différents lieux se regroupent pour former Les Boutiques de Gestion, qui deviendra le Réseau BGE.

1990

L'ESSAIMAGE DE L'ENTREPRENEURIAT EN ILE-DE-FRANCE

Des 1992, BGE ADIL lance de nouveaux programmes d'appui à l'entrepreneuriat : par les salariés d'entreprise avec Renault, EDF...; par des handipreneurs avec l'Agefiph ; par les Femmes avec l'Europe, dans les quartiers avec la Politique de la Ville, par les BRSA avec le département. Ces programmes seront essaimés en France, et après les Yvelines, BGEADIL essaima la création de BGE dans le 77, le 91, et de ses antennes dans le 92 et le 94. La ministre du Travail inaugure la création d'une entreprise d'insertion par le recyclage de voitures accompagnée par BGE.

2000

DE NOUVELLES PERSPECTIVES À PARIS ET DANS LE VAL-DE-MARNE

A la demande de BGE réseau, BGE ADIL recentre ses actions sur Paris et Val-de-Marne. Avec l'appui de l'Etat, la CDC, elle initie le lancement de la Plateforme de Prêt d'honneur à Paris. Avec l'appui des collectivités partenaires, elle déploie des nouveaux lieux d'appui sur les futurs bassins d'emploi et lance des programmes d'appui universel aux porteurs d'initiative, et des couveuses d'entreprises. BGE ADIL est retenue par l'Etat et la CDC pour lancer et piloter le programme DLA94 visant à renforcer l'économie sociale et solidaire. A Paris, elle expérimente avec Pôle Emploi, l'OPCRE déployé plus tard en France

2010

DES PARTENARIATS RENFORCÉS

BGE ADIL déploie des parcours d'amorçage de projet avec l'appui des départements et des Etablissements publics territoriaux ; un programme d'accompagnement au montage-financement et au suivi d'entreprise avec la Région Ile-de-France et le FSE ; des actions d'émergence de projet avec Pôle Emploi ; des actions spécifiques comme le pré-incubateur avec les fonds de revitalisation et la DJRSCS. Avec le compte formation, BGE ADIL remet son premier diplôme à l'entrepreneuriat et initie les Bilans de compétences et d'évolution professionnelle.

2020...

DES DEFIS ET DES ENJEUX

L'année de ses 40 ans, sans un jour d'interruption, en déménageant du jour au lendemain à la maison, l'équipe BGE ADIL reste au service des entrepreneurs en réinventant son offre de service : entretiens à distance, contacts téléphoniques, informations sur les aides, soutien moral... Les années 2020 seront aussi les années de lancement de son Campus de l'Entrepreneuriat et de nombreux services numériques au service des entrepreneurs et de la transition professionnelle... On vous en reparlera avant nos 50 ans !

ANNÉES 2000 START-UP IS BORN

Start-up et dot com, des légendes nées dans un garage. À ne pas confondre avec une PME dont la croissance est constante et le modèle économique connu, une start-up est définie selon Steve Blank comme « une organisation temporaire qui sert à trouver un business model répliquable et échelonnable. » La mythologie start-uppienne va charrier ses héros légendaires, ses licornes fantastiques, ses échecs prodigieux. La réalité économique a fait naître des géants, gentils ou méchants, c'est selon...

2008

CRÉATION DU STATUT AUTO-ENTREPRENEUR

Élargir la création d'entreprise au plus grand nombre en créant un statut ouvert à un large public, à de nombreux secteurs d'activité, offrant des simplifications déclaratives et administratives pour la création et l'exploitation, allégeant les obligations comptables.

2009

RÉFORME DE L'AIDE D'ÉTAT À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

ACCRE depuis 1984, devenu ACRE (Aide à la Création et à la Reprise d'Entreprise) en 2019, NACRE, ARCE, maintien de l'ARE (Allocation chômage d'aide au Retour à l'Emploi). Ce dispositif est devenu le premier financement de soutien à l'entrepreneuriat.

2020

ÊTRE ENTREPRENEUR AU TEMPS DU CONFINEMENT

Et le 17 mars 2020, tout s'arrête. Tout ? Adaptation, télétravail, système D, visioconférences, réactivité, à distance, imagination, solidarité, engagement, prise de conscience, nouvelles pratiques... Plus que jamais l'entrepreneur relève les défis telle une « personne qui crée quelque chose, qui agit ».



Joël Saingré

Président de BGE ADIL

CEO d'Arts et Métiers Accélération

« Faire un lien intelligent entre l'envie et l'action : c'est selon moi, le cœur de la démarche de la création et de la mission de BGE ADIL. C'est une compétence essentielle qui nécessite de savoir donner du temps, d'avoir de l'empathie avec les entrepreneurs et une connaissance opérationnelle de leur environnement. En cela, BGE ADIL possède une originalité unique. Aux frontières du monde associatif, institutionnel et du monde privé, elle est une organisation hybride qui comprend et sert les attentes des acteurs. Elle sait orchestrer les dispositifs d'accompagnement au bénéfice des femmes et hommes et de leurs projets et créer de la valeur ajoutée pour le territoire »



Nadine Gagnier

Vice-Présidente de BGE ADIL

PDG Man'Agir ,

Secrétaire Générale de la
Fédération des Acteurs de la
Compétence (ex FFP)

« Je suis reconnaissante en tant qu'entrepreneure, de ce que j'ai reçu de, BGE ADIL et je souhaite à mon tour l'aider dans la réalisation de sa mission. L'entrepreneuriat n'a jamais été autant encouragé. Pourtant, il ne suffit pas de vouloir : il faut aussi savoir et pouvoir. C'est là qu'intervient la mission de BGE ADIL ».



Philippe Lamblin

Président du réseau BGE

Délégué à l'emploi des
Hauts de France

« Le travail de terrain que mène BGE ADIL depuis de nombreuses années contribue à construire un entrepreneuriat pérenne. J'exprime ma reconnaissance et mes remerciements à toutes les personnes qui font vivre cette mission et qui la défendent au quotidien. »

39

structures
sur le territoire
national

3

BGE en Île-de-France:

BGE ADIL, BGE Paris,
BGE Yvelines



1^{ER}

groupement d'aide
à la création
d'entreprise

62 000

personnes
accompagnées
vers la
création
d'entreprise



117 000

entreprenants reçus au
sein des BGE

34 000

dirigeants
accompagnés
dans leur
développement

2022, une année en actions

Si reconduire et construire ont été les mots clés de l'année dernière, les actions de BGE ADIL en 2022 ont conjugué la consolidation de ses dispositifs et la diversification de ses champs d'intervention.

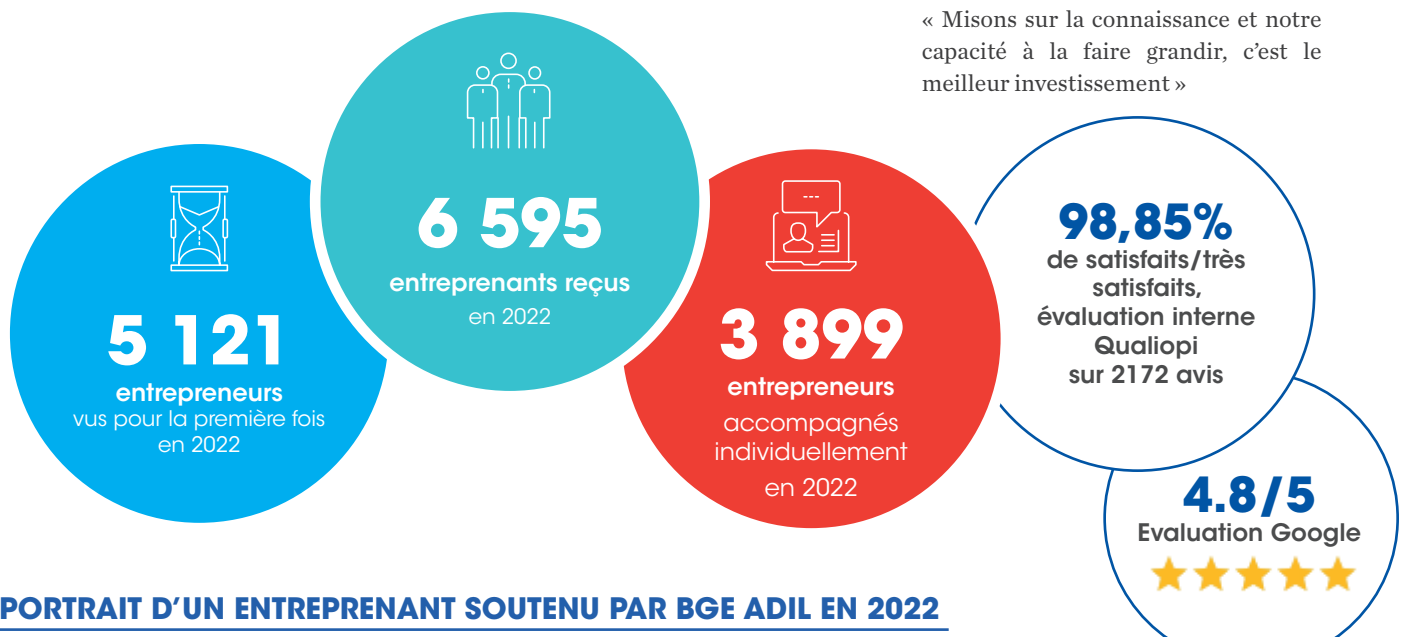
Cette année, ce sont 5121 entrepreneurs qui ont été reçus pour la première fois dans le cadre des différents dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise. Fort de son expérience en conduite de projet et dans l'expertise en accompagnement, BGE ADIL développe l'activité du pôle Bilan de compétences pour répondre aux diverses pistes de mobilité professionnelle. La mobilisation d'appuis et leur mise en œuvre auprès des entrepreneurs, en devenir ou déjà en activité, sont plus que jamais optimales à BGE ADIL •



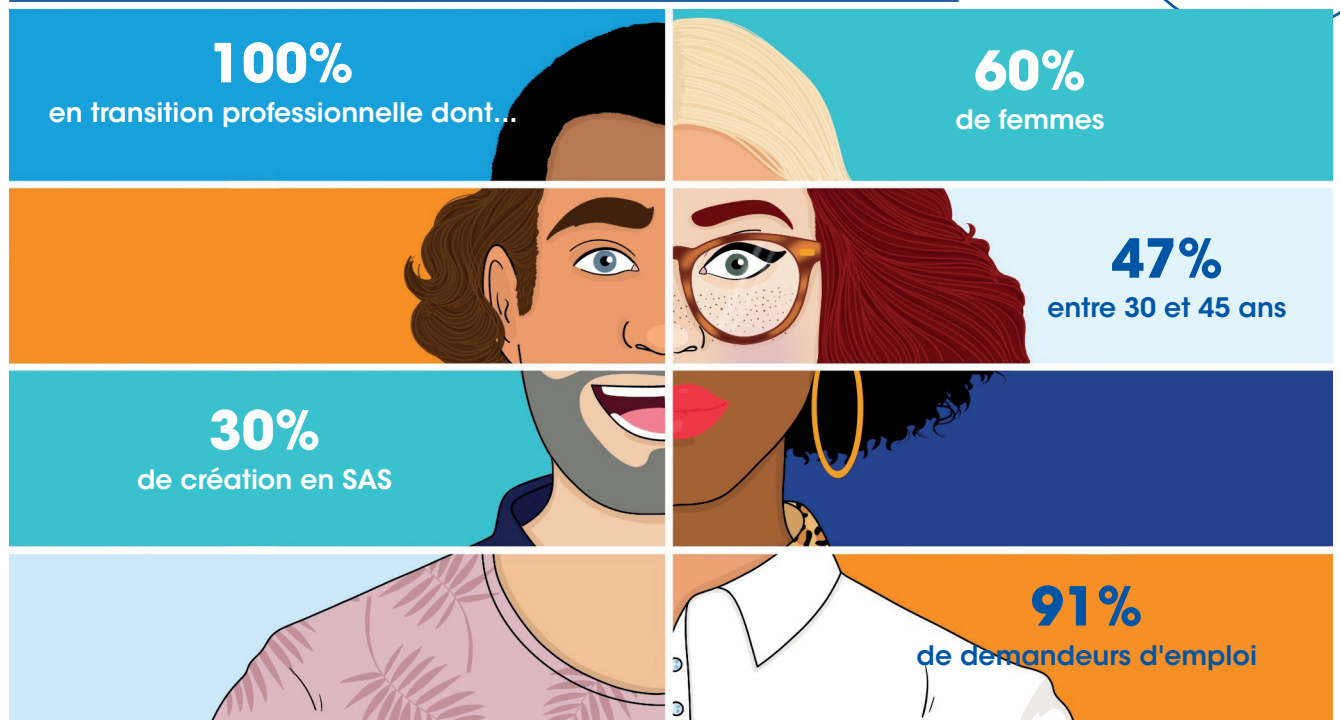
Anissa Idir

Directrice Adjointe de BGE ADIL

« Misons sur la connaissance et notre capacité à la faire grandir, c'est le meilleur investissement »



PORTRAIT D'UN ENTREPRENANT SOUTENU PAR BGE ADIL EN 2022



Faire émerger des idées et des projets d'entreprises

L'émergence de projets viables résulte de la pertinence des informations et de l'orientation dispensée en amont. Cette phase essentielle en amont de la conduite de projet permet au porteur de projet de comprendre les enjeux personnels, professionnels et financiers de la création d'entreprise. ●

“

Dites au monde ce que vous comptez faire, mais d'abord montrez-le.”

Napoléon Hill (1883-1970),
Auteur américain



Ismaël Kohen
Consultant-Formateur

DÉTECTER ET SENSIBILISER

- Cerner et clarifier le concept du projet.
- Identifier les applications concrètes de l'activité.
- Déterminer et évaluer la problématique d'une conduite du projet entrepreneurial.
- Développer l'esprit créatif et responsable.
- Présenter les réalités d'une création d'entreprise.

ORIENTER ET DÉCELER LA FAISABILITÉ DU PROJET

- Définir un plan de travail.
- Évaluer le potentiel personnel.
- Détecter les compétences nécessaires : à consolider ? à acquérir ?
- Valider les objectifs économiques.
- Établir un diagnostic partagé et constructif.
- Favoriser l'adoption d'une posture de chef d'entreprise.

3 QUESTIONS À ISMAËL KOHEN

Quelles sont les principales attentes d'un porteur de projet ?

Avant tout, un porteur de projet recherchera un conseiller qui l'écoute. L'expérience et l'expertise du consultant mises au service de son projet incitent le créateur à construire par lui-même son activité. Le futur entrepreneur attend de son accompagnant la transmission d'un savoir-faire pour atteindre une autonomie et une agilité entrepreneuriale.

Quelles sont les caractéristiques d'un bon projet ?

Un bon projet, c'est une idée portée par un créateur qui a compris son marché et qui maîtrise le modèle économique de sa future activité ! Sans le savoir-faire du créateur, le projet restera une idée dans un tiroir. La recherche de la cohérence et des équilibres (investissements / ressources / rentabilité) est essentielle. On ajoutera également l'importance de la capacité de résilience de la part du créateur.

Diriez-vous que parfois il faut savoir abandonner ?

Selon l'expression, « Tous les chemins mènent à Rome », parfois, il faut savoir changer de chemin pour atteindre son but. Selon moi, l'échec n'est pas dans l'abandon mais dans l'incapacité à changer de cap, à s'adapter.



IL FAUT UN DIPLÔME : VRAI ET FAUX

Il n'existe pas de diplôme de chef d'entreprise mais il est essentiel de maîtriser les compétences de gestion et commerciales.
Pensez à vous former !



IL FAUT UNE IDÉE GÉNIALE : FAUX

La réussite d'une entreprise réside dans la rencontre entre l'offre et la demande. Bien souvent, le « génie » est moins un inventeur que celui qui améliore l'existant pour répondre aux besoins des clients.



Construire son projet, devenir chef d'entreprise

Les parcours d'accompagnement entrepreneurial, adaptés selon le profil du créateur, déroulent étape par étape la construction du projet; ce dernier étant validé par un business plan stratégique et opérationnel. La méthodologie basée sur l'expertise et l'expérience du Consultant-Formateur, et s'inspirant du processus du codéveloppement professionnel, vise à concrétiser un projet en une création d'entreprise et à faire évoluer le porteur de projet en un entrepreneur ●

“

Je ne veux pas uniquement quelque chose où investir. Je veux quelque chose à laquelle je puisse croire.”

Anita Roddick (1942-2007),
Femme d'affaires

CONDUIRE ET STRUCTURER

- Réaliser une étude de marché : identifier les acteurs de l'écosystème, évaluer le potentiel de clients, élaborer l'offre.
- Déterminer la stratégie commerciale et les moyens à mobiliser.
- Chiffrer les prévisions économiques et étudier la rentabilité.
- Définir les besoins financiers et les financements.
- Déterminer le format juridique, fiscal et social.

ACCOMPAGNER ET FORMER

- Mettre au service du créateur l'expertise et l'expérience du Consultant-Formateur.
- Organiser et rythmer la conduite du projet.
- Challenger et élargir la vision du créateur.
- Transmettre la posture de chef d'entreprise.

3 QUESTIONS À LINDA AMARA

Quelles sont les principales règles que doit suivre un créateur de projet?

Valider ses motivations et compétences est une étape primordiale! Le parcours de création peut être long et difficile. Se poser les bonnes questions permet de gagner du temps, mais aussi de dissocier une envie éphémère de création d'entreprise, d'un véritable projet de vie réalisable.

Que souhaitez-vous partager de votre expérience professionnelle avec vos créateurs?

Mon expérience est nourrie des échanges avec les créateurs d'entreprise que j'accompagne. J'essaie de rendre accessible la compréhension d'un business plan. Il est important de bien le préparer. Se faire accompagner permet de prendre du recul sur son projet et de mettre le point sur des éléments que l'on n'aurait probablement pas pu relever seul.

Selon vous, on «est» entrepreneur ou on le devient?

Je pense qu'on le devient. Cette réflexion permet d'identifier les éventuelles barrières et doit aboutir à la mise en place d'actions afin de combler les lacunes. Un entrepreneur devra assumer plusieurs métiers qu'il n'avait pas à remplir jusque-là. La formation professionnelle joue un rôle important dans cette construction.

90%

DES ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES AVANT ET APRÈS LA CRÉATION SONT ENCORE EN ACTIVITÉ APRÈS 3 ANS.

Ce chiffre, bien au-delà de la moyenne nationale, démontre la qualité de l'accompagnement BGE, mais aussi l'augmentation de la réussite des projets suivis. Les porteurs de projet accompagnés deviennent de solides entrepreneurs!



Linda Amara
Consultante-Formatrice
et Coordinatrice qualité

Pré-Incubateur, le campus de l'entrepreneuriat

Créé à l'initiative de BGE ADIL, le Pré-incubateur vise à rééquilibrer les chances des bénéficiaires en leur permettant de se mettre à niveau sur les compétences clés de l'entrepreneuriat •

Le pré-incubateur offre un parcours d'amorçage à la création d'entreprise soutenant les candidats motivés à entreprendre et fortement engagés dans la préparation de leur projet.

A partir d'une idée définie, les pré-incubés suivent un programme de modules d'acquisition de compétences nécessaires pour entreprendre ; il vise également à identifier et à valider les équilibres fondamentaux du projet. L'objectif est d'aborder tous les aspects de l'entreprise pour une connaissance et une maîtrise de la gestion de l'activité.

Le parcours d'au moins 3 mois renouvelables, est séquencé par des modules collectifs, à distance, et des consultations individualisées. Il donne accès au Bureau virtuel (espace numérique), à des espaces de ressources, de travail et d'échanges (coworking). A l'issue du parcours, le projet optimisé remplit les conditions pour intégrer un incubateur, pour un test en Couveuse-Lab (ou CAE ou société de portage..). Une immatriculation peut être également envisagée ou, le cas échéant, un retour à l'emploi ou vers une formation certifiante sont des alternatives possibles.

Les places du pré-incubateur peuvent être prises en charge par certains de nos partenaires, ou par un fonds d'intervention pour lesquels nous sommes agréés. Dans tous les cas, l'intégration nécessite une candidature des bénéficiaires..

CHRISTOPHE DI CICCIO, Fondateur du restaurant OJI. Accompagné dans le cadre du Pré-Incubateur

« Vous rencontrez des personnes chez BGEADIL qui vont vous accompagner et qui vont confirmer votre envie de devenir entrepreneur, confirmer votre projet et aussi le fait que vous allez passer à l'étape de la création.

Le Pré-Incubateur, c'est aussi une culture du travail en groupe et une dynamique de bienveillance et d'écoute. On y cotoie des personnes qui viennent avec un projet fort, donc forcément, on ressent une vraie dynamique créative et entreprenante tout au long du parcours.»



Direction régionale
de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale (DRJSCS)



Direction régionale
des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail
et de l'emploi (Direccte)



Kathleen Tran et Elena Dutoit Consultantes-Formatrices et Coordinatrices Pré-incubateur

« L'absence ou le peu d'études n'est pas un handicap à la création d'entreprise. Il s'agit d'appréhender et de s'appropriier les enjeux de l'entrepreneuriat et de mesurer la prise de risques. Intégrer le Pré-Incubateur offre la possibilité d'acquérir des compétences à la gestion d'entreprise et aussi de profiter de la dynamique de groupe. La motivation et le partage avec ses pairs sont essentiels. »

Incubateur-Couveuse Lab', un test grandeur nature

La Couveuse Lab', insérée au parcours Entrepreneur#LEADER, est financée par la Région Île-de-France. L'objectif est de tester son activité et son métier d'entrepreneur sans devoir immatriculer une structure juridique ●



Ce programme est financé par le fonds social européen.

Le dispositif consiste à «prêter» le numéro de SIRET de la Couveuse Lab' au porteur de projet qui peut ainsi deviser ou facturer ses premiers clients. Le couvé confronte l'offre au marché, évalue le potentiel du marché et teste sa stratégie commerciale. Ces dispositions permettent d'approcher dans des conditions optimales la réalité d'une entreprise avant de voler de ses propres ailes.

TESTER ET SE FORMER. Parallèlement, l'entrepreneur assiste à des ateliers collectifs animés par des professionnels ou des intervenants confirmés dont les thématiques balayent les aspects de l'entrepreneuriat. Le couvé est également accompagné par un Consultant-Formateur avec qui il analyse l'avancée de son activité. La dynamique du groupe participe largement à la réussite de cette première expérience de futur chef d'entreprise. Il n'est pas rare d'assister à des partenariats voire à des facturations entre couvés !



CAMILLE COULON, Fondatrice de Dear Journae.
Bénéficiaire de Couveuse Lab'

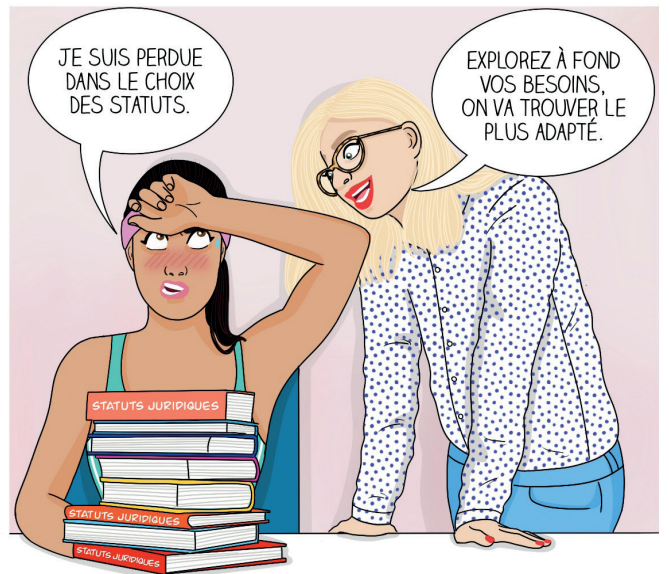
Passionnée par le marketing digital, Camille Coulon a intégré la Couveuse Lab' en 2019. « Je vivais le syndrome de l'imposteur ! Je pensais ne pas être légitime dans le rôle de chef d'entreprise. Et puis, j'apparis. J'ai appris à créer une offre, à identifier une cible. J'ai appris les fondamentaux de la gestion. Je me posais beaucoup de questions et j'ai obtenu

les réponses. Finalement, j'ai appris que j'étais prête ». À la fin de l'année 2019, Camille crée Dear Journae, un studio de création spécialisé dans la stratégie digitale. « Ce temps passé dans la couveuse rassure et permet d'y voir plus clair. La Couveuse Lab' m'a apporté des compétences, des clients (mon premier réseau) et aussi des amis ! »

Caroline Forte
Coordinatrice Couveuse-Lab

« Les couvés sont curieux d'apprendre le métier de chef d'entreprise ! Dans la couveuse, ils trouvent un cadre pour lancer leur projet en toute quiétude. La synergie du groupe et le partage d'expériences sont source d'émulation. C'est souvent leur premier réseau professionnel ! Nous devons faire preuve de compréhension face aux hésitations des premiers temps. En même temps, les couvés ne sont pas mécontents d'être challengés pour progresser ! »





Se former pour réussir dans l'entrepreneuriat

Il n'existe pas de diplôme spécifique pour devenir chef d'entreprise. Pourtant, ce métier réclame un savoir-faire métier solide, des compétences variées et une posture d'entrepreneur. L'exigence est élevée ●

“

*Je ne perds jamais :
soit je gagne,
soit j'apprends.”*

Nelson Mandela (1918-2013).



Rachid Mazouza
Consultant-Formateur
et Chef de Projet Formation

Devenir chef d'entreprise tient moins d'un « grand » savoir que d'un large spectre d'aptitudes complémentaires. Cette caractéristique du métier permet l'accès au plus grand nombre, à tous ceux qui souhaitent apprendre, qui savent appliquer et qui veulent progresser. On reconnaît là les piliers de la formation professionnelle...

La compétence technique (ou métier) est souvent nécessaire : elle permet au chef d'entreprise de maîtriser les savoirs inhérents à son activité et de ne pas être dépendant de tiers. La maîtrise des fondamentaux de l'entrepreneuriat tels le pilotage de projet, la gestion financière, la stratégie commerciale et la communication (digitale notamment) est indispensable. Évidemment, il ne s'agit pas d'être un expert dans tous ces domaines !

4 RAISONS POUR SE FORMER, PAR RACHID MAZOUZA

1. Plus loin que son cœur de métier.

Maîtriser son cœur de métier ne suffit plus. L'entrepreneur doit se former sur des compétences autres que celles de son propre métier. Concevoir un business model viable, formaliser son projet, communiquer, prospecter et vendre, gérer et piloter l'activité : l'entrepreneur devra maîtriser ces compétences clés pour être efficace et performant dans la construction, le démarrage et le développement de son activité.

2. Tout au long de son entrepreneuriat.

L'environnement des entreprises est en perpétuel mouvement. Les besoins des clients évoluent, la concurrence est rude, les métiers, les techniques changent très rapidement. Il est indispensable de monter en compétences, d'être en veille sur les technologies, le marché, les réglementations et sur le numérique en particulier. L'objectif est de s'adapter aux contextes et de préserver la compétitivité et la performance de l'entreprise.

3. De courte durée et fréquemment.

Le chef d'entreprise consacre l'essentiel de son temps à la gestion et au développement de son entreprise. Dès lors, il dispose de peu de temps pour se former. Les formations des entrepreneurs sont aujourd'hui courtes, transverses, accessibles et surtout collaboratives.

4. Un épanouissement personnel et professionnel.

En acquérant de nouvelles compétences et connaissances, l'entrepreneur s'épanouit tant sur le plan personnel que professionnel. Grâce à ces apprentissages, il augmente la confiance en soi. En assimilant de nouvelles connaissances et informations, il développe ses aptitudes.

NOS MODULES DE FORMATION

Créées sur-mesure, nos formations sont dédiées aux thèmes incontournables de l'entrepreneuriat et associent sur des formats collectif / individuel et synchrone / asynchrone, pour une formation 24/24 et individualisée.





Accéder et mobiliser les financements

Plus de 70% des créateurs accompagnés par BGE ADIL ont accès à des financements complémentaires contre un sur trois au niveau national (sources INSEE Premières n° 1167) •

“

Si l'on n'investit pas sur le long terme, il n'y a pas de court terme.”

Georges David (1878-1963),
Auteur français



Tung Pham
Consultant-Formateur
et Chef de Projet pédagogique



**340 MILLIONS
D'EUROS
MOBILISÉS PAR
BGE POUR LES
ENTREPRISES
CRÉÉES**

CONNAITRE LES FINANCEURS

Une connaissance exhaustive et précise des différents types de financements existants et de leurs modalités d'interventions, permet d'identifier les fonds nécessaires et adaptés à chaque situation et de les mobiliser. Savez-vous que le capital de proximité est le premier levier de financement des TPE ?

SAVOIR MOBILISER LES FONDS

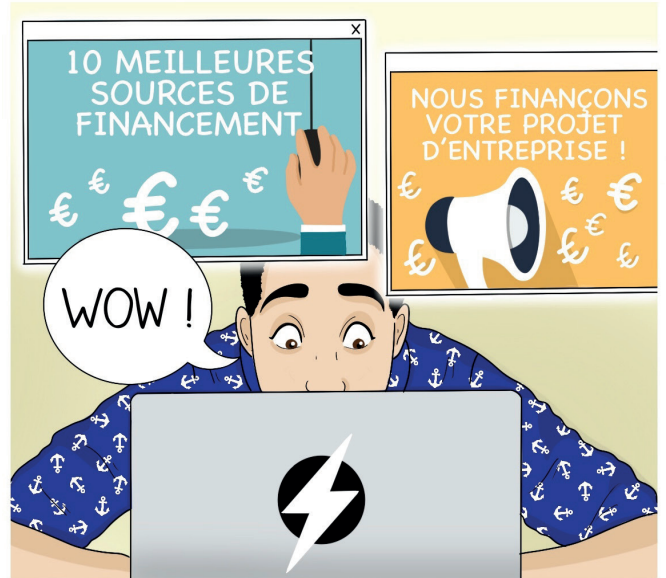
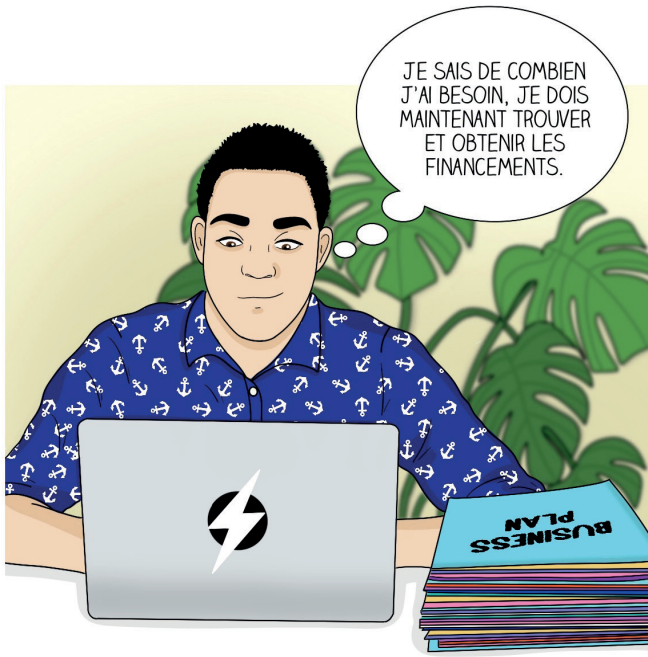
Acteur majeur de l'écosystème, BGE a construit de nombreux partenariats. Son rôle d'intermédiation facilite l'instruction des demandes auprès des différents fonds et réseaux existants : banques, fonds territoriaux, crowdfunding, Business Angels... sans oublier les subventions et les participations aux concours.

CONVAINCRE LES FINANCEURS

L'accompagnement de BGE ADIL portant sur la formalisation du projet va au-delà de l'élaboration d'un plan d'affaires. La démarche est associée à une pédagogie qui vise à l'autonomie des créateurs et à leur capacité à convaincre eux-mêmes de potentiels financeurs. Le « savoir-être » de l'entrepreneur constitue un enjeu essentiel qui déclenche bien souvent l'intérêt des financeurs.

5 RÈGLES D'OR POUR DÉTERMINER LE BON FINANCEMENT, PARTUNG PHAM

- 1. Bien préparer son projet de création d'entreprise.** L'établissement d'un business plan est un travail préalable indispensable pour mesurer les besoins en financement d'un projet de création d'entreprise. Ne pas sous-estimer son temps de réalisation !
- 2. Évaluer ses besoins financiers.** Après avoir budgétisé les investissements et les dépenses, il est nécessaire d'apprécier la part non couverte par les apports personnels. L'anticipation des écarts de trésorerie, souvent inévitables, sécurise le démarrage de l'activité. Ces justes évaluations crédibilisent un dossier auprès des financeurs.
- 3. Déterminer sa capacité de financement.** Le niveau des investissements de départ doit être cohérent avec la taille du projet et avec le créateur ! Pour un financement bancaire, il faut le bon ratio entre fonds propres et emprunts. Et n'oubliez pas le capital de proximité !
- 4. Analyser et connaître les moyens de financement accessibles au projet.** Il est essentiel de déterminer les caractéristiques du ou des financements : quelle est leur nature ? Quelle est la répartition entre fonds propres et financements externes ? Les financements sollicités doivent être adéquats aux types de besoins à financer.
- 5. Être accompagné.** Un projet bien préparé, clair et soigné, porté par un ou plusieurs créateurs motivés aura toutes les chances d'obtenir un financement.



Développer et pérenniser son entreprise

Seul le taux de création d'entreprise, la France se place en premier parmi les grands pays de l'OCDE. Cependant, quatre ans après leur création effective, il y a moins de 10 % des entreprises présentes sur la ligne de départ qui créeront effectivement plus de deux emplois additionnels salariés (Insee), soit un faible taux de création d'emploi en comparaison avec la plupart des autres pays européens (Eurostat) ●

“

Venir ensemble est un commencement ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est un succès.

Henry Ford (1863-1947),
Industriel américain

En autres explications que sont le secteur d'activité, l'expérience du créateur et les moyens investis au démarrage, l'accompagnement avant et après création contribue fortement à accroître la pérennité et le développement. Créer sa boîte, c'est bien, la faire durer et la développer, c'est mieux !

Les dispositifs d'appui et les parcours d'accompagnement post-crédation proposés par BGE ADIL répondent spécifiquement aux enjeux du lancement de l'activité et à sa consolidation.

Individualisés et adaptés au rythme de l'entrepreneur (qui est moins disponible que le créateur !), des rendez-vous réguliers avec un Consultant-Formateur permettent de vérifier la bonne tenue administrative de l'entreprise, d'analyser les résultats, de déterminer de nouveaux objectifs, de perfectionner les actions commerciales et d'innover...

4 CLÉS POUR RÉUSSIR SON DÉVELOPPEMENT, PAR KAMEL BENALI

- 1. Optimiser la bonne gestion de l'entreprise.** L'entrepreneur se voit proposer une méthodologie et des outils pour piloter sereinement l'administration de son entreprise : les règles fiscales, sociales et juridiques, le traitement des pièces au fur et à mesure de leur traitement...
- 2. Analyser et évaluer l'activité.** Construit sur un modèle évolutif, le business model doit être confronté aux évolutions du marché et s'adapter à la réalité du secteur d'activité. Les objectifs sont analysés et redéfinis selon les perspectives et les moyens mis en œuvre (compétences, financiers, ressources humaines). Les forces et les faiblesses de l'activité sont évaluées selon ses enjeux : l'offre répond-elle à la demande ? Comment réagit la concurrence ?
- 3. Développer le chiffre d'affaires.** Développer la clientèle et la fidéliser ! Démarche de prospection, relationnel client, stratégie et outils digitaux à mobiliser : le Consultant-Formateur guide l'entrepreneur pour analyser et mettre en œuvre des solutions de développement du chiffre d'affaires. Élargir et animer son réseau professionnel.
- 4. Innover et consolider.** L'innovation est l'une des pistes pour se différencier et accélérer la croissance d'une entreprise. L'entrepreneur pourra confronter ses idées et étudier leur faisabilité avec le Consultant-Formateur.



Aude Bieuville et Kamel Benali
Consultants-Formateurs

« Accompagner une personne dans son projet de vie, c'est donner du sens à la notre. » - Aude Bieuville

1. Sources : INSEE.



Parcours d'un entrepreneur en 2022

ÉMERGENCE

**J'AI UNE ENVIE
J'AI DES IDÉES**



ACTIV'CRÉA

- Je précise mon idée et je lui donne forme
- Je valide l'adéquation de mon projet avec mes compétences et ma situation

**JE CHANGE
DE CAP**

BILAN DE COMPÉTENCES

- Je fais un point d'étape sur mon parcours professionnel
- J'aborde mes capacités, mes comportements, mon expérience et mes préférences
- Je définis une nouvelle orientation

AMORÇAGE

APPUI LOCAL

- Je prends connaissance des dispositifs et des interlocuteurs pertinents
- Je fais le point sur mon projet et je définis un plan de route



PRÉINCUBATION

- Je me crée un premier réseau
- Je prépare la rédaction de mon business plan
- Je monte un dossier solide
- Je parfaits mon idée et la réadapte

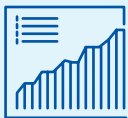


FORMATION

- J'acquière ou je renforce ma compétence métier
- Je développe mes aptitudes et mes connaissances pour gagner en agilité
- Je monte en compétences sur les évolutions de mon secteur d'activité

MONTAGE

J'AI UN PROJET

**E#L STRUCTURATION**

- Je réalise mon business plan : étude de marché, plan de financement, recherche de financeurs, choix d'un statut juridique

**DLA****Dispositif pour les structures employées de l'ESS.**

- Diagnostic partagé et plan d'accompagnement
- Conseils et ingénieries
- Développement des activités
- Pérennisation des emplois

**INCUBATION
COUVEUSE LAB'**

- J'affine mes prix et produits
- Je commence à vendre pour tester mon projet
- Je me forme aux compétences commerciales
- Je développe mon réseau
- Je parfaits ma prospection

CRÉATION / DÉVELOPPEMENT

J'AI UNE ENTREPRISE

**E#L DÉVELOPPEMENT****Dispositif pour tout type d'entreprise.**

- J'apprends à gérer mes premières embauches
- Je réadapte ma stratégie
- Je change de statut juridique



Rachel Creppy
Responsable Pôle Création
d'entreprises

Depuis plus de quinze ans, Rachel Creppy, Responsable du Pôle Création d'entreprises chez BGE ADIL, encadre l'équipe des consultants en mariant les missions des financeurs, les attentes des entrepreneurs et les objectifs des dispositifs.

Les entrepreneurs accueillis à la BGE ADIL présentent des profils, des parcours et des projets très variés. Comment conjuguer et satisfaire ces attentes multiples ?

Notre métier d'accompagnant à l'entrepreneuriat se réalise avant tout sur le terrain avec des hommes et des femmes. J'assène là probablement une assertion un peu facile, mais c'est bien de le rappeler (rires)! L'accompagnement doit s'adapter aux entrepreneurs et aux projets dans leur grande diversité. J'anime l'équipe des Consultants-Formateurs pour que chaque créateur, selon ses spécificités, trouve chez BGE ADIL, avec le soutien des programmes de nos partenaires, des clés pour avancer et réussir son projet.

Il se chuchote que votre bienveillance notoire s'accompagne d'une grande exigence professionnelle. Outre la compétence d'expertise, quelles sont les qualités que vous attendez des Consultants-Formateurs que vous managez ?

Une posture positive et bienveillante! Avec une implication pour comprendre les attentes de l'entrepreneur, et connaître sa disposition d'esprit donc sa compréhension des enjeux de sa future activité.

Collectivités locales : l'initiative au cœur des territoires

La mission originelle de BGE ADIL est portée par son acronyme de nom: ADIL pour Agence pour le Développement de l'Initiative Locale. Dès sa création en 1980, l'action d'accompagnement des entrepreneurs est intimement liée à l'appui à l'initiative locale. L'une soutenant l'autre, tandis que l'autre encourage la première.



Inscrit sur son frontispice, le principe fondateur de BGE ADIL s'enracine par ses actions dans le soutien à la création d'activité locale à impact tant pour le porteur de projet lui-même que pour son environnement. La dimension sociale de l'entrepreneuriat est visée dès l'origine notamment, pour démocratiser la prise d'initiative et favoriser la création d'entreprise responsable, et l'insertion professionnelle.

Au cœur des territoires, BGE ADIL s'est développée avec l'idée que la création d'entreprise endogène serait la cause vertueuse d'un développement du tissu économique et social local. Cette approche volontariste rejoint naturellement celle des collectivités locales qui ont fait le pari de l'initiative locale en la rendant accessible au plus grand nombre, car la considérant comme un service d'intérêt public.

Dans cette perspective, BGE ADIL impulse, relaye et collabore avec l'ensemble des collectivités locales en charge du développement économique, de l'insertion et de la politique de la ville, sur ses territoires d'intervention.

BGE ADIL est au service de la Région Ile de France, des départements de Paris et du Val-de-Marne, des Etablissements Publics territoriaux de Paris Est Marne et Bois, du Grand Paris Sud Est Avenir, et du Grand Orly Seine Bièvre.

BGE ADIL ne pourrait remplir pleinement sa mission sans l'appui des collectivités locales. Au nom de tous les entrepreneurs soutenus grâce à leur appui, nous les remercions !

Services d'appui à l'emploi, Activ'Créa Emergence by Pôle Emploi

BGE ADIL, partenaire de Pôle emploi, relaie sa politique d'appui à la transition professionnelle par la création d'activité depuis des décennies ... Et ce n'est pas fini ! ●



Ce programme est financé par le fonds social européen.

Pôle Emploi, à l'initiative de programmes d'appui à l'entrepreneuriat, déploie en 2016 Activ'Créa, son programme phare à l'adresse de milliers de demandeurs d'emploi en Ile-de-France. BGE ADIL est sélectionné pour dispenser ce dispositif en collaboration avec les agences locales de Pôle Emploi.

En 2021, le programme renommé Activ'Créa Emergence est reconduit par Pôle Emploi qui retient, à nouveau dans le cadre d'un appel d'offres, l'offre de BGE ADIL, mandataire du groupement à Paris, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne. BGE ADIL se félicite de poursuivre la collaboration avec les équipes franciliennes de Pôle Emploi, et est fier d'agir pour la reprise d'activité des demandeurs d'emploi.

Activ'Créa Emergence s'inscrit dans le cadre plus global du Conseil en Evolution Professionnelle dont l'objectif général est de développer la capacité du demandeur d'emploi à être acteur de son parcours. Activ'Créa Emergence y contribue par la voie entrepreneuriale en permettant au bénéficiaire de prendre des décisions éclairées, d'évaluer les implications personnelles et les engagements financiers d'une reprise d'activité grâce à la création d'entreprise.

EMMANUELLE MOUY, Fondatrice de Toques en Stock.
Accompagnée dans le dispositifs Activ'Créa et Couveuse Lab'

« J'avais l'idée folle de changer de métier. Mon projet était de proposer des ateliers de cuisine. L'idée seule ne suffit pas : un beau projet peut rester dans un tiroir ! J'ai débuté dans le cadre d'Activ'Créa un accompagnement avec BGE ADIL, puis j'ai intégré la couveuse. Les rendez-vous et les ateliers réguliers m'ont obligée à remettre mon ouvrage sur le métier,

à l'adapter au nouveau contexte sanitaire et social de demain. La Couveuse Lab' m'a donné l'écrin idéal pour tester mon activité. Grâce à BGE ADIL, j'ai rencontré la graphiste (elle-même couvée) qui a créé mon logo et la brodeuse qui fait les tabliers de cuisine. J'espère que mon projet sera à la hauteur de ce que la BGE ADIL a investi dans mon projet. »



98%

des bénéficiaires
du parcours Activ'Créa
suivis par BGE ADIL
sont satisfaits



dont

78%

de très satisfaits



Région Île-de-France, Europe, Entrepreneur#LEADER

Le dispositif Entrepreneur#LEADER, cofinancé par la Région Île-de-France et le FSE, est accessible à tous les Franciliens. Il est séquencé en trois phases : construction du projet, financement du projet et développement de l'entreprise après sa création. BGE ADIL intervient sur la première et la troisième phase du dispositif •



Ce programme est financé par le fonds social européen.

La construction du projet, dite Phase 1 Entrepreneur#LEADER, se concentre sur l'élaboration du business plan à savoir l'étude de marché et l'étude financière. Au cours d'entretiens individuels avec un Consultant-Formateur BGE ADIL, l'entrepreneur est challengé et accompagné pour analyser et déterminer la cible, l'offre de service, les prix, la stratégie de communication et commerciale, la structure juridique idoine. Besoins et ressources sont ainsi chiffrés et confrontés pour valider un projet cohérent et viable. La synthèse ainsi constituée par le business plan mène le porteur de projet à immatriculer sa société et à lancer sereinement son activité. Selon ses besoins, l'entrepreneur entame la Phase 2 du dispositif pour obtenir des financements de son entreprise.

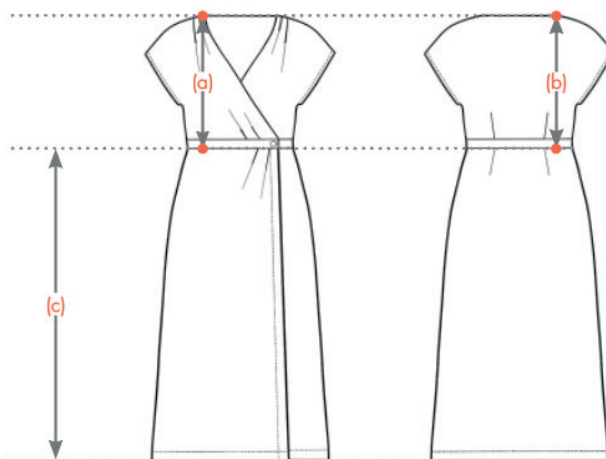
PÉRENNISER L'ENTREPRISE. Le Développement de l'entreprise, Phase 3 Entrepreneur#LEADER, permet à un dirigeant d'entreprise d'être accompagné dans la période qui suit les trois ans de sa création. Ainsi, pendant trois années, dans le cadre de rendez-vous individuels et d'ateliers thématiques, le chef d'entreprise bénéficie de l'expertise d'un Consultant-Formateur BGE ADIL pour ajuster de nouvelles cibles, développer l'offre, mettre en place le recrutement.

MONTY DY, Fondatrice de OSE PATTERNS, Patrons de couture. Accompagnée dans le cadre de Entrepreneur#LEADER Phases 1 et 3

« Au moment de lancer mon projet, ma principale crainte était ma capacité à le réaliser ! Dans les mauvais jours, les doutes sur ma légitimité ressurgissent.

BGE ADIL a été un accompagnement moral. Pour un entrepreneur solo, c'est important ! Les rendez-vous réguliers avec le conseiller sont rassurants. Je me suis sentie guidée dans les moments importants de la création de l'entreprise.

Ce que je n'avais pas et que la BGE ADIL m'a apporté, c'est le pragmatisme et la connaissance des problématiques concrètes d'un créateur d'entreprise. Également, des conseils, de bonnes idées et l'expérience ! »



Alexandra Dublanche

Vice-présidente en charge de la Relance, de l'Attractivité, du Développement économique et de l'Innovation à la Région Île-de-France



Quelle est, selon vous, la valeur ajoutée qu'apporte un accompagnement professionnel pour l'entrepreneur ?

Avec un dispositif d'accompagnement professionnel, le pourcentage de pérennité à 3 voire 5 ans, peut augmenter jusqu'à plus de 50%. Ce constat est à la base de la mise en place fin 2017, de notre dispositif Entrepreneur#LEADER qui, à l'aide de structures comme BGEADIL, vient apporter un accompagnement personnalisé à tous les créateurs et jeunes entreprises jusqu'à leur trois ans d'activité.

De changement d'entreprise, on est passé au changement de métier et aujourd'hui, au changement de statut (salarial vs non salarial). Quelles ressources mobiliser pour réussir son évolution professionnelle ?

85% des emplois de 2030 n'existent pas encore. La formation est donc un enjeu essentiel, d'autant plus avec la crise que nous sommes en train de vivre. Les capacités d'adaptation, de réactivité, de créativité qui sont dans l'ADN des entrepreneurs, vont être des atouts essentiels dans le monde qui nous attend. Après le défi de la bonne idée, il faut de la persévérance pour franchir chaque étape, chaque difficulté, en gardant le cap. Créer et porter un projet ne s'improvise pas. C'est beaucoup d'efforts, de sacrifices mais surtout, beaucoup de fierté lorsque l'on parvient à mener son projet entrepreneurial jusqu'à son terme. Et pour tenir ce cap, être bien accompagné est, au risque de me répéter, essentiel. C'est toute l'utilité de vos structures dans le monde à venir.

En 2019, les fondatrices de la société Fleurivor, deux jeunes femmes Franciliennes de 25 et 26 ans, accompagnées par BGE ADIL grâce à Entrepreneur#LEADER, ont remporté le concours Talents BGE national. Quels conseils donneriez-vous aux jeunes qui souhaiteraient créer leur société ?

Je veux surtout les remercier car nous n'avons jamais eu autant besoin des entrepreneurs ! Nous sommes à une période de basculement où de nombreuses structures et de nombreux marchés sont à réinventer. Or, un entrepreneur, c'est quelqu'un qui est capable d'inventer son futur. Capable d'inventer LE futur.

La formation, l'accompagnement, le bilan professionnel : chez BGE ADIL nous ouvrons de nombreux chemins qui mènent à l'entrepreneuriat. Comment imaginez-vous celui-ci dans la prochaine décennie en Région Île-de-France ?

L'entrepreneuriat, c'est l'esprit pionnier, l'envie d'agir, l'ambition de transformer et l'imagination au service de la société. Aujourd'hui, l'activité économique est indissociable des grands défis de notre temps et notamment deux d'entre eux : le défi des exclusions et le défi du changement climatique. Auxquels s'est ajouté le défi de la résilience économique avec la crise actuelle.

Aujourd'hui, il ne peut plus y avoir de croissance sans durabilité et sans responsabilité. C'est ce qu'ont compris nombre d'entrepreneurs. Dans ce contexte, je crois au rôle de plus en plus

social de l'entrepreneur au sens où il apporte des solutions au plus grand nombre pour mieux vivre. Depuis que nous avons lancé notre politique de soutien aux entrepreneurs, nous avons déjà accompagné plus de 20 000 entrepreneurs, et beaucoup parmi eux défrichent et prennent à bras-le-corps les défis auxquels est confrontée notre société : emploi, éducation, alimentation, environnement... Autant de nouveaux chemins menant à l'entrepreneuriat pour la décennie à venir !

**“
Etre bien accompagné, c'est essentiel. C'est toute l'utilité de vos structures.”**

État, Banques des Territoires, Collectivités locales, au service de l'ESS avec le DLA

Depuis sa création, BGE ADIL déploie des programmes d'actions en lien avec l'Etat et ses services. En exemple le DLA, depuis 2004 •



Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dircrcte)



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) concerne les structures de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire). BGE ADIL est l'opérateur DLA Val-de-Marne depuis sa création. L'objectif du dispositif est d'accompagner les structures de l'ESS employant au moins un salarié pour pérenniser leurs emplois. Cet accompagnement tripartite mobilise la structure, BGE ADIL et des prestataires qui interviennent sur les améliorations nécessaires.

DIAGNOSTIC ET ACTION. Lors de plusieurs entretiens, BGE ADIL réalise un diagnostic partagé détaillant les enjeux et le fonctionnement de la structure. Les points forts et les sujets de vigilance sont identifiés ; des axes d'amélioration sont alors préconisés et une feuille de route est dressée pour le suivi de l'accompagnement dans la durée. La phase d'ingénierie consiste à sélectionner des prestataires qui interviendront sur des thématiques définies lors du diagnostic : projet stratégique, organisation, communication, gestion financière... Un bilan est dressé quelques mois plus tard pour évaluer l'impact et l'efficacité des solutions apportées.

3 QUESTIONS À SIDANE N'DIAYE

Comment définiriez-vous DLA ?

Il contribue à la pérennisation des emplois dans l'ESS. Nos missions concilient deux aspects en apparence contradictoires : la poursuite d'une finalité sociale et l'exigence d'un modèle économique viable. Nous devons faire preuve d'une compréhension globale des projets pour ne nier aucune de ces dimensions.

Comment se porte le secteur de l'ESS ?

Les évolutions liées aux contrats aidés ont impacté le modèle économique des associations. L'incitation à l'hybridation des ressources demeure une priorité des acteurs publics (par la création d'une activité économique, le mécénat, les mutualisations...). La bonne nouvelle est que les piliers de l'ESS (gouvernance démocratique, proximité, recherche de l'intérêt commun...) sont de plus en plus mis en avant dans les projets et les initiatives entrepreneuriales et associatives.

Comment analysez-vous l'évolution de l'ESS ?

Le modèle ESS est une réponse à nos enjeux sociétaux, et se révèle désormais avant-gardiste !



Sidane N'diaye
Responsable ESS et Chef de projet DLA Val-de-Marne



Fonds d'intervention, AGEFIPH soutien aux handipreneurs

Afin d'initier des dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat, BGE ADIL collabore depuis sa création avec de nombreux fonds d'intervention. L'Agefiph est le plus ancien en action avec BGE ADIL, avec aussi les fonds de revitalisation... •

Initié par BGE ADIL en 1992 à la demande de l'AGEFIPH, ce dispositif d'aide à la création d'entreprise déployé nationalement, s'adresse aux travailleurs reconnus handicapés.

L'objectif du dispositif AGEFIPH, est d'apprécier justement le handicap de l'entrepreneur sans qu'il constitue un frein insurmontable à la création d'entreprise. Le handicap de l'entrepreneur est alors pris en compte afin d'anticiper son impact sur le déroulement de l'activité et de proposer des solutions adaptées. Anticipation et adaptation permettent de mettre en place des solutions que ce soit avec un renfort d'heures d'accompagnement dans le cadre de parcours de droit commun ou un financement spécifique du projet.

D'autres fonds d'intervention, dont des fondations, sont mobilisés pour initier des actions expérimentales ou non couvertes par le droit commun en ayant à cœur si les résultats sont à la hauteur de nos espérances, de les faire perdurer dans des programmes repris par le droit commun.

agefiph 
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

BGE ADIL est soutenu
par le Fonds
de Revitalisation
de la DRIETS Paris
et Val-de-Marne
sur le programme
Pré-Incubateur

JEAN-PHILIPPE TOURIGNY, Fondateur de la marque de Couture/Design JeanPhilippe Tourigny. Bénéficiaire AGEFIPH

« L'accompagnement a permis de faire de mon projet une entreprise rentable, explique Jean-Philippe. Avec M. Benali, mon Consultant-Formateur, nous creusons tous les aspects de l'activité : positionnement, communication, équilibre financier... ». Pourtant, l'entrepreneur n'est pas à son premier coup d'essai : il a déjà créé et géré trois entreprises dans

le même secteur d'activité. « À l'époque, je n'avais pas été accompagné, ni avant, ni pendant mon activité : et ça change tout ! ». Jean-Philippe a été victime d'un accident dont les conséquences sur sa santé l'obligent à reconsidérer son parcours professionnel. « Je dois prendre en compte mon handicap dans la gestion de l'activité. Le prévisionnel tient

compte de ma capacité de travail et de ses conséquences sur la croissance de l'entreprise ». Dans le cadre de la structuration du projet, une subvention AGEFIPH est sollicitée pour compléter le financement de lancement. Comme aime le répéter Jean-Philippe « ça se passe bien avec M. Benali ; il m'aide à mettre les choses dans l'ordre ! »



Ministère du Travail, du Plein Emploi, et de l'Insertion : Créer sa réussite

Lancé fin 2021, le programme d'inclusion par le travail indépendant des personnes les plus éloignées de l'emploi, prend toute son ampleur en 2022 chez BGE ADIL. •

Porté par le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de de l'Insertion, le programme d'inclusion par le travail indépendant (ITI) répond au pacte d'ambition pour l'insertion par l'activité économique et du plan de relance de l'Etat.

Faciliter l'accès à la création d'entreprise pour tous, y compris pour les personnes fragilisées sur le marché du travail : telle est la vocation du dispositif Créer sa réussite que BGE ADIL, en coordination avec BGE Réseau, mène auprès des bénéficiaires du programme d'accompagnement à la réalisation de projet de création d'entreprise.

Le programme, au-travers de rendez-vous individuels et personnalisés, d'ateliers collectifs, permet d'être accompagné gratuitement et de façon renforcée pour concrétiser l'envie d'entreprendre, que ce soit au stade de l'émergence du projet, de la création effective de l'entreprise ou au-delà pour consolider l'activité économique ou l'entreprise dans ses premiers mois d'existence.

Les bénéficiaires prioritaires sont les jeunes de moins de 30 ans et les publics rencontrant des difficultés pour réaliser leur projet d'activité (DETL, bénéficiaires des minima sociaux ...).

**Dotation d'une
prime pour les
18-30 ans !**

CATHERINE DUSPEAUX, Fondatrice de Maison Mirabelle, boutique de Fleuriste a Montmartre
Accompagnée dans le cadre du programme Inclusion : Créer sa Réussite

« Grâce à la BGE, j'ai obtenu une aide à la création d'entreprise et mon conseiller BGE ADIL dédié m'a accompagnée au plus près dans le montage de ce dossier pour décrocher cette aide précieuse. »



Bilan de compétences, l'autre porte d'entrée vers la reconversion

Plus de dix millions de personnes ont changé de carrière en 2022 : formation, accompagnement et orientation seraient la clé d'une transition réussie. Fort de son expertise dans l'accompagnement, la conduite de projet professionnel et dans la formation, BGE ADIL propose des Bilans de compétences et de transition professionnelle consolidant ainsi son offre pour favoriser l'adaptabilité économique ●

LE BILAN DE COMPÉTENCES TRANSITION proposé par BGE ADIL est le fruit d'une expérience de plus de 40 ans d'expertise dans la conduite de projet à la création d'entreprise. Il s'appuie sur une dynamique de réflexion et un accompagnement spécifique favorisant l'équilibre et la valorisation des atouts du bénéficiaire.

CHANGER DE MÉTIER ? Acquérir de nouvelles compétences pour faire évoluer son poste ? Le bilan de compétences permet de faire le point sur sa carrière et sur sa situation personnelle afin de faire les bons choix sur la suite de son parcours professionnel.

Il a pour objectif de déterminer un projet correspondant à ses ambitions professionnelles tout en respectant l'équilibre vie pro/vie perso. Adil compétences, pôle de BGE ADIL spécialisé dans l'évolution professionnelle, propose le bilan de compétences Transition. Le Bilan Transition définit les priorités et les aspirations du bénéficiaire. Grâce au test MOTIVA, il détermine les domaines d'activité qui correspondent au bénéficiaire, ses motivations clés ou encore son style professionnel. Il élabore son portefeuille de compétences. Il étudie les pistes d'évolution ou de changement de métier. Il détermine un plan d'action et les moyens de réalisation, notamment une formation.



Patricia Josselin
Consultante-Formatrice et Chef de
Projet Transition Professionnelle

**LE BILAN DE
COMPÉTENCES
TRANSITION, RÉALISÉ
PAR DES CONSEILLERS
EXPÉRIMENTÉS, EST
FINANÇABLE PAR LE CPF**



La technologie de demain, déjà dans l'accompagnement d'aujourd'hui

Visioconférence, modèle conversationnel, IA, API, bockchain, Métaverse... ce n'est pas tant le bingo des mot clés à la mode mais celui des compétences à maîtriser demain pour entreprendre, et accompagner les entrepreneurs •

Chaque nouvelle année apporte son lot de technologies insolites, surprenantes, révolutionnaires et parfois déroutantes. Mais qui avant 2020 savait mener ses réunions en visioconférence ? Un geste devenu aujourd'hui la norme pour tout le monde et qui porte une leçon bien connue : le monde avance, la technologie aussi, et il nous appartient de nous l'approprier.

CONTINUER L'ACCOMPAGNEMENT AU-DELÀ DE NOS MURS, c'est la direction que BGE ADIL continue de prendre en 2022 pour s'adapter encore davantage aux rythmes de chacun et aux spécificités de chaque projet.

BGE ADIL propose désormais un Bureau Virtuel, pour accompagner et travailler avec chaque entrepreneur de façon asynchrone et dématérialisée. Deux clics, et le

porteur de projet reprend les choses là où il les a laissées avec son conseiller un instant auparavant. Deux clics, et il peut ouvrir la bonne ressource pendant son atelier en visioconférence pour appliquer en temps réel les conseils du formateur. Deux clics, et le voilà téléporté dans le bureau de son conseiller tandis qu'il mène son étude de marché à l'autre bout de Paris. Deux clics, et quelques notes rapides sont changés en pensées bien ordonnées par un moteur d'IA.

Deux clics, c'est toute l'épaisseur de la dernière barrière qui nous sépare aujourd'hui d'un monde de possibilités et d'outils, pour mieux entreprendre, pour mieux accompagner. A nous de se les approprier !

L'IA, c'est le conseiller de demain, ou un outil à son service ?

Qui n'a pas été pris de court par la fulgurance des IA conversationnelles ? Mais la surprise passée, on se rend compte que pour obtenir de bonnes réponses, il faut savoir poser les bonnes questions. Utiliser l'information demande d'abord de l'identifier, la comprendre. L'IA est un outil à s'approprier car elle est là pour rester. C'est une ressource de plus à disposition de nos conseillers et de nos entrepreneurs pour accompagner et créer mieux.

Quelle est la philosophie de BGE ADIL vis à vis du numérique ?

Quand le progrès est en marche, c'est le signe qu'il faut courir. On a ni le temps ni l'envie d'en avoir peur : à BGE ADIL, on déploie chaque jour de nouveaux outils, on s'approprie les sujets d'innovation, pour savoir autant s'en servir que les

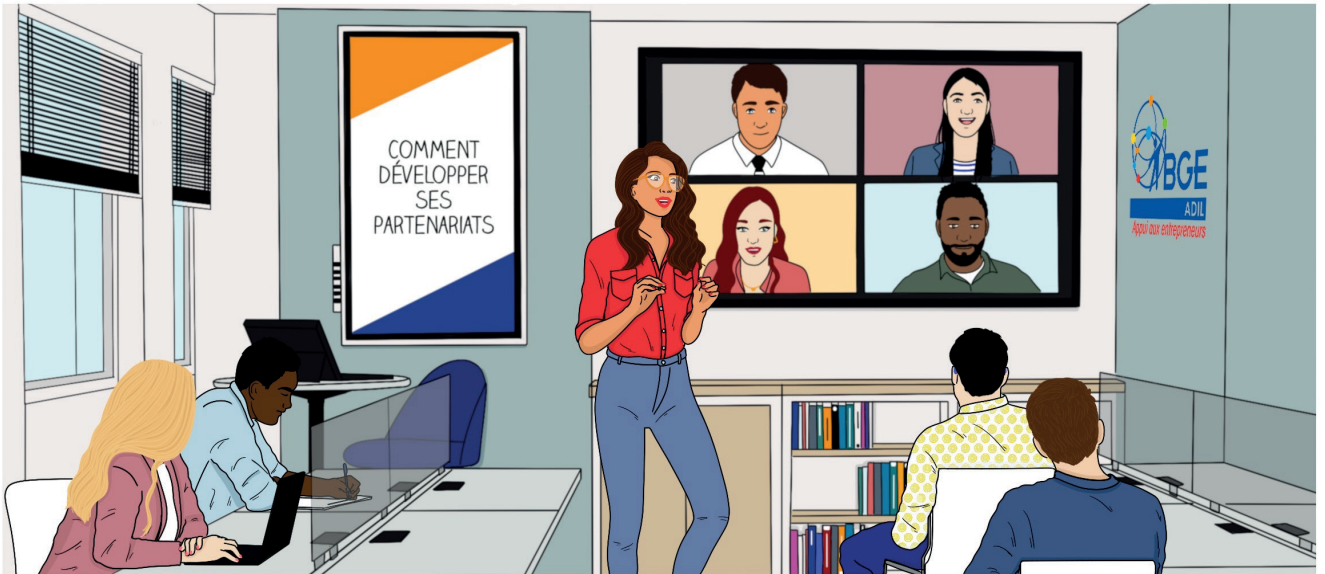
accompagner. Notre objectif est de rendre chaque accompagnement plus fluide par l'asynchrone, le dématérialisé, le distanciel, l'outillage numérique... mais aussi de s'approprier ces nouveaux sujets pour savoir former et sensibiliser ceux que nous accompagnons. Présence en ligne, cybersécurité, marketing digital, notre philosophie, c'est de rester proactif sur tous ces sujets, pour tous ces outils, pour faire plus et faire mieux demain.



Florent Quijoux
Chef de Projet Data, Multimédia & Numérique

+de
4000

entrepreneurs ont ouvert et utilisé leur Bureau Virtuel BGE ADIL pour créer leur Passeport
Création et accès à nos ressources en ligne !





GUILAUME GENTIL *

Fondateur de Chameleon l'orchestre

« De la méthodologie à la gestion des priorités, la BGE ADIL a été un acteur majeur dans la construction de mon projet en m'aidant à structurer mes idées et à hiérarchiser les différentes étapes de lancement. Un grand merci à mon conseiller BGE ADIL, qui a fait preuve d'un investissement sans failles dans nos sessions d'échanges et d'un accompagnement ultra-personnalisé. »

STEPHANE CHAUMETTE & PHILIPPE PIERRE-JEAN

Co-fondateurs de Cyber TPE, spécialistes de la cybersécurité pour les petites entreprises.

« Un accompagnement très professionnel de BGE ADIL avec de l'écoute, une vraie compréhension de notre projet et de nos objectifs. Très concrètement, cela nous a permis de monter un solide business plan et de trouver grâce à leurs recommandations, des partenaires de qualité. »

CATHERINE DUSPEAUX

Fondatrice de Maison Mirabile, boutique de fleuriste à Montmartre et galerie d'art.

« Grâce à la BGE, j'ai obtenu une aide à la création d'entreprise d'un montant de 6000€ auprès de l'AGEFIPH. Mr Benali, mon conseiller BGE ADIL dédié m'a accompagnée au plus près dans le montage de ce dossier pour décrocher cette aide précieuse. »

MATTHIEU SOULIER & VINCENT ROSE

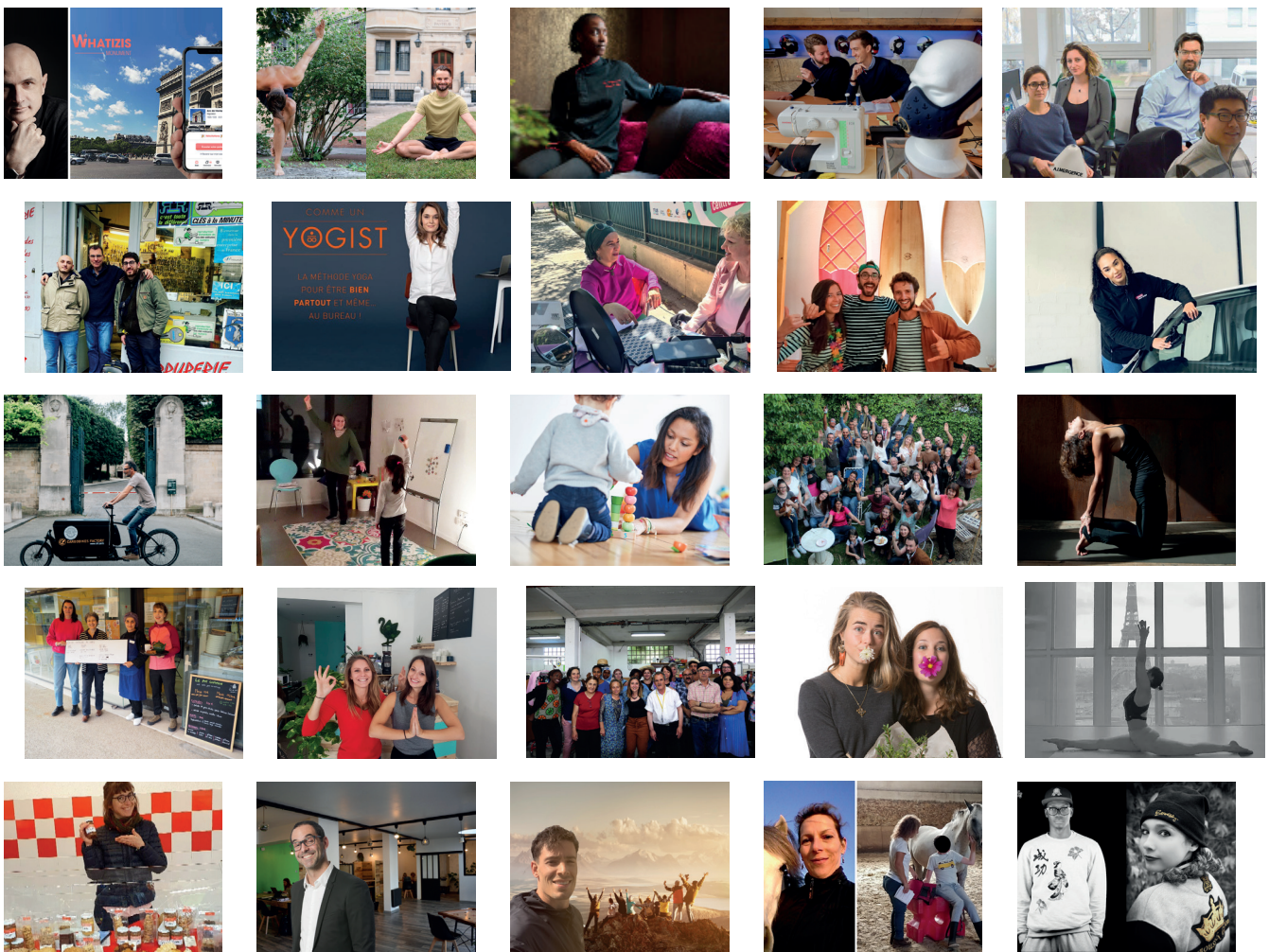
Fondateurs de Omnitune, plateforme web de gestion de projet audio

« Nous avons reçu de l'aide de la part de la BGE ADIL avec les démarches de création et de gestion d'entreprise, les dossiers de subvention, la préparation de pitches devant des jurys... Mais l'accompagnement de la BGE ADIL et d'Elena Dutoit ma conseillère BGE ADIL nous a surtout poussé à viser plus haut et à prendre des initiatives. Nous n'en serions pas là sans leur soutien. Merci encore ! »

GABRIELLA BRAMI

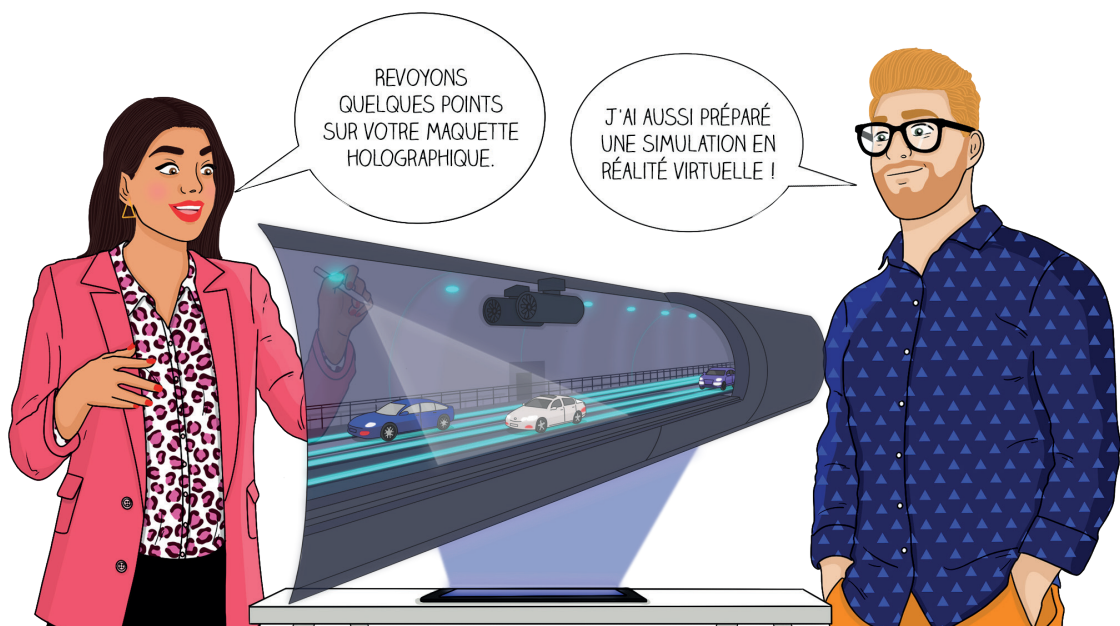
Fondatrice de Batiwomen, société de travaux engagée pour la mise en valeur des femmes dans le bâtiment.

« L'accompagnement à BGE ADIL m'a appris à structurer et à construire avec des bases solides. Elle m'a poussée dans des limites professionnelles que je ne connaissais pas et m'a donné un cadre avec un accompagnement très présent et à l'écoute. »



PORTAIT DE L'ENTREPRENANT DE 2040

Sans jouer les devins, nous imaginons dès 2020, que les entrepreneurs de demain travailleront sur l'interprétation des datas, l'éducation de robots, la stratégie des algorithmes (IA). Les entrepreneurs seront cyber journalistes, avocats augmentés, social sellers, neuro managers, artistes numériques, energy managers... Nous parions aussi que les boulangers, chefs gastronomiques, cultivateurs, stylistes continueront à porter haut un savoir artisanal séculier qu'ils auront su allier à la technologie. Quoi qu'il en soit, nous sommes convaincus que l'accompagnement et la transmission de la connaissance seront toujours au cœur de l'entrepreneuriat. Rendez-vous pris ?





“

*Aucun de nous, en agissant seul,
ne peut atteindre le succès.”*

Nelson Mandela (1918-2013)



En appui de son équipe en interne, BGE ADIL mobilise de nombreuses expertises externes. Merci à Alain, Valérie, Caroline, Marine, Laurent, Emmanuel, Laeren, pour leur collaboration.

BGE ADIL RECRUTE...!

Quelques mots de l'équipe BGE ADIL



Déborah Pardin et Nouara Oulekhiari
Pôle support

Ne dit-on pas que le premier contact d'une entité professionnelle révèle ce qui va suivre ?

Toutes les compétences et l'engagement du reste de l'équipe de BGE ADIL ne pourraient se révéler entièrement sans Déborah Pardin et Nouara Oulekhiari. Totalisant à elles deux dix-sept années de présence, elles traduisent la qualité du pôle accueil des entrepreneurs de BGE ADIL à partir duquel sont orientés et renseignés quotidiennement des centaines d'interlocuteurs, jusqu'à la gestion des plannings des consultants.

“ **Patricia**

« L'entreprise est un organisme vivant. Elle porte en elle l'ADN de son fondateur. Mon rôle est d'accompagner les porteurs de projet dans la construction d'un projet économiquement fiable et viable en tenant compte de leur écosystème. »

“ **Gabriel**

« Chaque jour j'apprends de nouvelles choses et mon travail est extrêmement enrichissant aussi bien sur le plan professionnel que personnel. »

“ **Mathieu**

« L'accompagnement permet, au-delà du volet expertise, de faire grandir l'individu dans son savoir-être. Il confère un cadre sécurisant qui permet de tester, de confronter, et d'évoluer vers une meilleure estime de soi et une plus grande confiance en sa capacité de mener à bien son projet. »

“ **Arnaud**

« Un savoir-faire et une méthodologie, mais mille projets portés par des créateurs d'entreprise tous différents ! C'est cette dimension humaine que j'aime dans le métier de consultant. »

“ **Laure**

« C'est toujours un plaisir d'accompagner les entrepreneurs. Un métier complet centré sur l'Humain et le partage de bonnes pratiques pour impulser leur envie d'entreprendre. »

“ **Nadia**

« Accueillir et aider notre public venant de tant d'horizons et avec une telle diversité de projet, est très enrichissant »

“ **Léa**

« La BGE incarne des valeurs humaines et à taille humaine. Ainsi j'accueille et j'oriente les porteurs de projets dans leurs désirs de création. »

“ **Gilles**

« Accompagner les personnes qui ont à cœur un projet de création ou de reprise, c'est leur permettre de s'engager dans la réalisation de leurs idées et de leurs rêves... »

Paroles de deux administrateurs de BGE ADIL

Philippe Templé

Administrateur de BGE ADIL depuis 1980 et ancien Président

« Quand nous avons créé BGE ADIL, nous voulions aider les porteurs de projet en nous concentrant sur le développement des initiatives locales, apporter notre soutien à ces personnes qui osaient entreprendre, leur faciliter l'accès aux connaissances, au financement. C'était manifester notre solidarité avec des personnes se prenant elles-mêmes en main. La solidarité active, 40 années après, s'impose toujours autant dans la situation de crise actuelle. »

Michel Zella

Administrateur de BGE ADIL depuis 2000 et Directeur de BGE Yvelines

« J'ai d'abord bénéficié de l'expertise de BGE ADIL pour créer mon entreprise. Aujourd'hui, acteur du développement économique, j'ai conscience de sa contribution à la création d'entreprises et d'emplois. L'expertise, l'innovation constante et l'engagement sans faille de l'équipe me confortent dans mon engagement auprès de BGE ADIL. »





**Merci... Merci à tous ceux qui incarnent l'initiative
et à ceux qui la soutiennent.**

